

# Programme de formations à la restauration des restanques pour les particuliers et les professionnels

Année 2016



**Vous possédez des murs en pierres sèches sur votre propriété ?  
Vous souhaitez les maintenir en état et vous résidez sur l'une  
des communes partenaires\*?**

**Participez aux journées d'initiation gratuites à la restauration  
des restanques organisées tout au long de l'année 2016.**

**→ 4 bonnes raisons de restaurer des murs en  
pierres sèches**

- Lutter contre l'érosion et ralentir la vitesse d'écoulement des eaux de pluies,
- Maintenir l'identité paysagère de notre territoire,
- Abriter une biodiversité riche et spécifique,
- Construire durablement et solide à partir de matériaux locaux : un mur en pierres sèches est plus résistant et plus durable qu'un mur en béton.

**→ Venez vous former à nos côtés !**

Si la technique de la pierre sèche ne peut se maîtriser qu'après une pratique répétée, les chantiers d'initiation proposés vous permettront d'allier la théorie à la pratique, et d'acquérir des connaissances plus approfondies sur :

- Les avantages de la pierre sèche et le petit patrimoine local,
- Le montage et démontage d'un mur,
- La manipulation des outils utilisés sur un chantier de restauration,
- Le diagnostic des murs nécessitant une restauration,
- La maîtrise des gestes techniques en totale sécurité.

**→ Depuis 2011, de nombreux chantiers ont déjà  
été organisés lors desquels plusieurs centaines  
de personnes ont pu découvrir la technique de la  
construction en pierres sèches.**



# PROGRAMME DES FORMATIONS

- **Horaires d'une journée type d'atelier : 8h30 - 17h00,**
- Les personnes intéressées par un atelier devront contacter l'organisateur correspondant afin de connaître les lieux exacts de déroulement et afin de remplir leur fiche d'inscription (*voir les coordonnées en page 4*).
- Les inscriptions seront closes, au plus tard, deux jours avant la date prévue du chantier. Nombre de places limitées.



21 mai : Mouans-Sartoux (CAUE),  
4 juin : Le Mas,  
11 juin : Auribeau-sur-Siagne,  
25 juin : Briançonnet,  
1<sup>er</sup> et 2 juillet : St-Vallier-de-Thiery,  
24 septembre : Escragnoles.



22 mai : Opio,  
4 juin : Antibes,  
18 juin : Biot,  
25 juin : Valbonne,  
16 juillet : Coursegoules,  
23 juillet : Gréolières,  
3 septembre : Caussols,  
10 septembre : Tourrettes-sur-Loup (CAUE),  
17 septembre : Cipières,  
1<sup>er</sup> octobre : Le Rouret (sous réserve),  
15 octobre : Châteauneuf.



18 juin : Ascros,  
2 juillet : Carros,  
17 septembre : Tourette du Château,  
24 septembre : La Penne,  
8 octobre : Bonson.



## Informations complémentaires et sécurité :

Le jour de l'atelier, les participants devront se munir :

- D'un pique-nique et de 2 litres d'eau par personne,
- De chaussures adaptées (chaussures de sécurité ou de randonnées épaisses),
- De gants de jardinage épais ou de gants de manutention,
- Pantalon de travail (short interdit).

**Conseillé :** lunettes de protection, ceinture de maintien des lombaires.

### Avertissement

Les participants :

- Doivent résider **sur l'une des 80 communes\*** impliquées dans ce dispositif,
- Devront appliquer les consignes de sécurité pour le travail en équipe (gestes et postures),
- Devront appliquer les directives de montage d'un mur en pierres sèches,
- Seront amenés à calibrer, choisir, tailler, transporter et mesurer des pierres,
- Les organisateurs se réservent le droit, si les conditions de sécurité ne sont pas remplies par un individu, de refuser sa participation le jour de l'atelier,
- Les organisateurs se réservent le droit d'annuler un atelier en cas d'intempéries.

## Renseignements et inscriptions obligatoires :

### Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (CAPG)

57 Avenue Pierre Sémard - BP 91015 - 06130 GRASSE

Contact : Mme Laurence MASSON - Service Développement Durable

04 97 05 22 58 - lmasson@paysdegrasse.fr - www.paysdegrasse.fr



### Communauté d'agglomération Sophia Antipolis (CASA)

449, Route des Crêtes - BP 43 - 06901 SOPHIA ANTIPOLIS

Contact : Mme Fabienne GUITARD - Service Environnement

04 89 87 72 29 - environnement@agglomeration-casa.fr - www.casa-infos.fr



### Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur (PNRPA)

1, Avenue François Goby - 06460 SAINT-VALLIER-DE-THIEY

Contact : Mme Fabienne MÉLINE

04 92 42 08 63 - contact@pnr-prealpesdazur.fr - www.pnr-prealpesdazur.fr



### Partenaire expert :

### Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Alpes-Maritimes (CAUE)

26 quai Lunel - 06300 NICE

Contact : M. Joël SIERRA

04 92 00 38 38 - caue06@aol.com - www.caue06.fr



\* **Les 80 communes partenaires** : Aiglun, Amirat, Andon, Antibes Juan les-Pins, Ascros, Auribeau-sur-Siagne, Bar-sur-Loup, Bézau-dun-les-Alpes, Biot, Bonson, Bouyon, Briançonnet, Cabris, Caille, Carros, Caussols, Châteauneuf, Cipières, Collongues, Conségudes, Courmes, Coursegoules, Cuébris, Escragnolles, Gars, Gattières, Gillette, Gourdon, Grasse, Gréolières, La Colle-sur-Loup, La Penne, La Roquette-sur-Siagne, Le Broc, Le Mas, Le Rouret, Le Tignet, Les Ferres, Les Mujouls, Mouans-Sartoux, Opio, Pégomas, Peymeinade, Pierrefeu, Revest-les-Roches, Roquefort-les-Pins, Roquestéron Grasse, Saint-Antonin, Saint-Auban, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Jeannet, Saint-Paul de Vence, Saint-Vallier-de-Thiey, Sallagriffon, Séranon, Sigale, Spéracèdes, Toudon, Tourette-du-Château, Tourrettes-sur-Loup, Valbonne Sophia-Antipolis, Valderoure, Vallauris Golfe-Juan, Vence, Villeneuve-Loubet.

